

Assemblée Générale de la CCIL : des décisions majeures !

L'Assemblée Générale du lundi 26 janvier a adopté d'importantes décisions pour les projets de la CCI du Loiret :

LANCEMENT DU PROJET CITEVOLIA ET EVOLUTION DES LOCAUX DE LA CCI

Pour lancer ce projet, l'Assemblée Générale de la CCIL a pris **trois décisions essentielles** :

- Engager un travail exploratoire avec l'ESCEM permettant de présenter un ou plusieurs scénarios de développement de Citévolia sur l'ancien site Rivierre Casalis.
- Transférer les locaux du siège de la CCIL vers le site de Rivierre Casalis, à côté de Citévolia, dans le cadre de la RGPP et du projet Dessaux, sous réserve d'étude financière approfondie et d'un calendrier de réalisation à affiner.
- Engager avec les CCI de la Région un dialogue ouvert permettant d'optimiser le site de Rivierre Casalis et le projet Citévolia pour le développement économique régional.

Rappel des éléments de contexte :

➤ **Sur Citévolia**

L'AG de la CCI du Loiret a validé en juin dernier la réalisation du projet Citévolia, comprenant

- d'une part le développement d'une offre de services de formation (continue, initiale, et en alternance) à partir des activités de l'actuel Groupe ECG en développant les partenariats avec l'Université d'Orléans et l'ESCEM de Tours-Poitiers.
- et d'autre part, le projet immobilier sur le site de Rivierre Casalis, au cœur de la zone André Dessaux.

En 2008, les coordinations opérationnelles entre ECG et ESCEM se sont développées avec notamment un partenariat fort concernant le VAE de niveau Bachelor (Bac + 3). L'ouverture de mastères en Bac + 5 pour 2010 fait également l'objet de travaux communs.

En 2009 la CCI du Loiret va devenir membre du syndicat mixte de l'ESCEM, qui va la faire entrer dans sa gouvernance, aux côtés des CCI de Tours et de Poitiers. Ce contexte prédispose à engager avec l'ESCEM une convention de partenariat plus précise quant aux perspectives de collaboration entre les deux structures.

➤ **Sur André Dessaux**

La présentation faite à l'AG de janvier 2008 sur les perspectives de la zone et la décision de l'AG de juin 2008 de réaliser Citévolia comme acte initiateur de la reconquête de la zone a été suivie de la mise en place d'un comité de pilotage « André Dessaux » avec les communes de Fleury les Aubrais et Orléans, la Communauté d'Agglomération d'Orléans, le Conseil Général du Loiret et le Conseil Régional du Centre.

La CCI en assure le co-pilotage au côté du Conseil Général.

Ce contexte conforte les idées soutenues par la CCI de développement d'un pôle tertiaire sur André Dessaux et amène les collectivités à préparer les évolutions des règles d'urbanisme sur le secteur.

Contact Presse : Emmanuelle BRIER-LEVITTE – Tél. : 02 38 77 77 85 – emmanuelle.brier-levitte@loiret.cci.fr

A propos de la CCI du Loiret

La **CCI du Loiret** est le porte-parole des 18.000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services qui emploient 140.000 salariés dans notre département. Elle compte 5 agences de proximité dans le département : Orléans, Montargis, Gien, Pithiviers et Beaugency.

Etablissement public géré par des entrepreneurs élus par leurs pairs, elle a pour missions principales de représenter les intérêts des entreprises, de concourir à leur développement et celui des territoires de sa circonscription.

Pour plus d'informations : www.loiret.cci.fr